



« DÉCLARATION 3ACCA RABAT 2023 »

DECLARATION DU TROISIEME CONGRES AFRICAIN SUR L'AGRICULTURE DE CONSERVATION

Rabat, Maroc, 7 juin 2023

CONTEXTE

Le troisième congrès africain sur l'agriculture de conservation (3ACCA), qui s'est tenu à Rabat, au Maroc, du 5 au 8 juin 2023, succède au premier et deuxième congrès africain sur l'agriculture de conservation qui se sont tenus en 2014 à Lusaka, en Zambie, et en 2018 à Johannesburg en Afrique du Sud. Le 3ACCA, qui a attiré 557 personnes (155 femmes) de 63 pays (32 d'Afrique), était un événement hybride qui combinait 246 participants en personne avec 311 participants virtuels, et des présentateurs via un flux en direct.

Le 3ACCA (<https://africacacongress.org/>) a été organisé dans le but de contribuer aux initiatives de productivité agricole des pays africains en tant qu'élément clé de la réalisation de la Vision 25x25, de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement durable des Déclarations de Malabo. En outre, le 3ACCA renforce la position de l'Afrique sur l'agriculture de conservation (AC) et la mécanisation agricole durable (MAD) et améliore la participation effective au 9ème Congrès mondial sur l'agriculture de conservation (9WCCA), qui se tiendra en Afrique du Sud en juillet 2024.

Le 3ACCA visait à rassembler des experts, des praticiens et des décideurs de divers secteurs et groupes d'intérêt à tous les niveaux du développement agricole des secteurs public, privé et civil pour partager les meilleures pratiques et échanger des connaissances et des informations afin d'étendre l'adoption à l'échelle de l'Afrique. de l'AC et de la MAD en tant que fondement durable et régénérateur pour renforcer la résilience au changement climatique, à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et aux perturbations des systèmes agroalimentaires.

PRÉAMBULE

Reconnaissant l'importance pour les pays d'élaborer ou d'aligner des politiques sur les ODD, les normes internationales et les accords multilatéraux africains ;

Reconnaissant les dangers des perturbations futures des systèmes agroalimentaires dues aux conditions météorologiques extrêmes, au changement climatique, à la dégradation des terres, aux épidémies de ravageurs, à la géopolitique et aux bouleversements sociaux;

Constatant les nouvelles opportunités numériques, technologiques et de mécanisation pour tous les secteurs, y compris l'agriculture;

Notant l'importance de renforcer les réseaux nationaux panafricains efficaces, les partenariats et les méthodes de collaboration ;

Compte tenu du besoin urgent d'étendre l'agriculture intelligente face au climat et la MAD basées sur l'AC pour atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires, des revenus durables et des communautés résilientes ;

Notant l'importance du soutien politique pour le financement du développement et les investissements en Afrique en mettant en œuvre des pratiques de systèmes agricoles résilients telles que l'AC et la MAD ;

Reconnaissant la nécessité d'augmenter les investissements des secteurs public et privé et de créer un environnement propice à la promotion de l'AC et de la MAD ;

Reconnaissant la nécessité pour les fabricants et les fournisseurs de services africains de mettre à l'échelle l'AC et la MAD ;

En outre, notant le potentiel de l'AC en tant que

meilleure solution de séquestration du carbone pour promouvoir la santé des sols, la biodiversité et les fonctions des écosystèmes ;

Reconnaissant l'importance de favoriser la gestion des systèmes de connaissances et d'innovation de l'AC et de la MAD et son application pour la mise à l'échelle, y compris les opportunités pour les jeunes et les femmes en tant qu'agriculteurs, ainsi que l'équité pour tous les travailleurs agricoles ;

Reconnaissant l'importance de développer l'éducation et la formation intergénérationnelles pour la mise à l'échelle de l'AC et de la MAD en Afrique ;

LA RÉOLUTION

Le Troisième Congrès Africain sur l'Agriculture de Conservation décide que pour réaliser généraliser l'AC et la MAD en Afrique conformément à la Déclaration de Malabo et à l'Agenda 2063 :

Les décideurs politiques et les parties prenantes doivent être conscients que pour parvenir à une intensification durable avec une véritable agriculture régénérative, les principes interdépendants de l'AC doivent être suivis et soutenus par la MAD.

L'Union africaine (UA) est invitée à opérationnaliser le Cadre stratégique pour une mécanisation agricole durable en Afrique (C-MADA) afin d'accroître le soutien de l'ONU et des organisations donatrices et son adoption par les États africains.

Les pays revitalisent et/ou établissent des points focaux institutionnels conjoints AC et MAD, des centres d'excellence et une coordination de réseau pour soutenir les partenariats et les plateformes d'innovation pertinents au niveau local qui peuvent s'engager avec le gouvernement, les partenaires de développement, les organisations paysannes et le secteur des entreprises.

Les pays renforcent les données et la documentation financière sur l'AC et la MAD au niveau des entreprises, des projets, des programmes et au niveau national à utiliser dans l'élaboration de politiques, d'affaires, de plans d'investissement pour l'AC et la MAD, ainsi que pour tirer parti des sources d'investissement publiques, privées et de la société civile pour la mise à l'échelle de la AC et la MAD.

Le CGIAR et les entités nationales de recherche travaillant en Afrique accordent la priorité au développement et au partage des résultats de la AC et la MAD et des connaissances des initiatives visant à accélérer l'adoption de pratiques agricoles résilientes en Afrique.

Pour parvenir à une mise en œuvre généralisée, les pays utilisent les résultats de la recherche agronomique sur l'AC et la MAD, et les connaissances participatives sur l'exploitation, ainsi que la modélisation par simulation qui fournissent les extraits et les résultats souhaités qui répondent aux objectifs économiques à court terme des agriculteurs tout en fournissant les avantages sociaux et environnementaux à plus long terme.

Grâce à la AC et la MAD, les pays ciblent et développent une nouvelle génération de femmes et de jeunes entrepreneurs et gestionnaires agricoles.

Les pays doivent fixer, vérifier, surveiller et communiquer des objectifs pour l'adoption de l'AC et pour l'instauration d'une MAD pour 2030, y compris pour les systèmes pérennes basés sur l'AC ;

D'autres pays d'Afrique suivront la stratégie marocaine "Génération verte 2020-2030" pour avoir 1 million d'hectares sous des systèmes sans labour d'ici 2030, pour diriger et adopter l'AC pour la multitude d'avantages, entre autres, pour la séquestration du carbone afin d'en récolter les bénéfices des marchés du carbone et des certifications.

Les universités agricoles de toute l'Afrique créent des programmes complets d'AC et de MAD et les dispensent pour l'enseignement et l'apprentissage intergénérationnels qui englobent l'éducation des adultes/continue, les écoles et les collèges, et l'université.

Les pays formulent des exigences de formation technique et professionnelle pour la MAD afin de rechercher un financement de la formation professionnelle auprès des gouvernements et des partenaires de développement dans l'objectif de développer les capacités de R&D, de vulgarisation, d'éducation et de formation en MAD dans chaque pays.

Les pays s'engagent à contribuer au contenu et à encourager l'utilisation d'AfricaMechanize, une plateforme numérique en ligne pour la MAD, pour soutenir la mise à l'échelle de l'AC et de la MAD en Afrique.

ACT, la FAO, le NEPAD et l'UA sont appelés à sensibiliser et à responsabiliser les gouvernements et les acteurs du développement agricole dans les secteurs public, privé et civil sur l'intérêt de soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo CSA Vision 25x25, l'Initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) et C-MADA comme guides naturels dans la promotion de la mise à l'échelle de l'AC et de la MAD en Afrique.